

Décision 12-D-06 du 26 janvier 2012

relative à des pratiques mises en œuvre dans
le secteur des agrégats et des marchés aval à
Saint-Pierre-et-Miquelon

Posted on: 26 janvier 2012 | Secteur(s) :

BTP

OUTRE-MER

Présentation de la décision

Informations sur la décision

**Origine de la
saisine**

Autorité de la concurrence (auto saisine)

Procédure(s)

Transaction

**Entreprise(s)
concernée(s)**

GIE « Exploitation des carrières », Allen-
Mahé SARL, Guibert Frères SARL, Atelier Fer
SARL, Société Saint-Pierraise de Transport
SA (SPPT)

Lire

le texte intégral de la décision

1.21 Mo

le communiqué de presse